



CLASSIQUES
GARNIER

MOSTACCIO (Silvia), « L'archiduchesse Isabelle, entre une Église d'hommes et de nouveaux projets féminins. Étude de cas aux Pays-Bas espagnols », in HENNEAU (Marie-Élisabeth), MARCHAL (Corinne), PIRONT (Julie) (dir.), *Entre ciel et terre. Œuvres et résistances de femmes de Gênes à Liège (X^e-XVIII^e siècle)*, p. 745-758

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14503-5.p.0745](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14503-5.p.0745)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

L'ARCHIDUCHESSE ISABELLE, ENTRE UNE ÉGLISE D'HOMMES ET DE NOUVEAUX PROJETS FÉMININS

Étude de cas aux Pays-Bas espagnols¹

Plusieurs études ont examiné la figure de l'infante Isabelle, fille de Philippe II et épouse de l'archiduc Albert, dans ses interactions avec les différents acteurs de la vie politique, religieuse et culturelle des possessions espagnoles en Europe, à partir de contextes différents et complémentaires². Après les publications collectives sur son gouvernement durant les « Trente glorieuses », un volume pluridisciplinaire consacré à l'archiduchesse a permis, entre autres, de se poser la question de ses rapports avec le Saint-Siège³. En partant des relations de la gouvernante des Pays-Bas espagnols avec le nonce à Bruxelles, René Vermeir a souligné de façon tout à fait convaincante la nécessité de garder à l'esprit les multiples différences dans les relations que Rome entretient alors avec l'Espagne de Philippe IV ou avec les Pays-Bas méridionaux : alors que le pape et Madrid se disputent sur des questions théologiques et juridictionnelles majeures⁴, l'archiduchesse et le nonce ont besoin

-
- 1 Cette contribution n'aurait pas été possible sans le soutien de l'Encyclopédie Bénédictine qui a financé mon séjour de recherche à Rome dans les archives de la congrégation *De propaganda fide*. Je lui adresse tous mes remerciements.
 - 2 Janssens, Paul (dir.), *La Belgique espagnole et la Principauté de Liège (1585-1715)*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006 ; Werner, Thomas, Duerloo, Luc (dir.), *Albert & Isabella, 1598-1621. Essays*, Brepols, Turnhout, 1998 ; Bruneel, Claude et al. (dir.), *Les « Trente Glorieuses » (circa 1600-circa 1630) Pays-Bas méridionaux et France septentrionale. Aspects économiques, sociaux et religieux au temps des archiducs Albert et Isabelle*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2010.
 - 3 Van Whye, Cordula (dir.), *Isabel Clara Eugenia. Soberanía femenina en las cortes de Madrid y Bruselas*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica, 2011 et en particulier Vermeir, René, « La infanta Isabel Clara Eugenia y la corte pontificia (1621-1633) », p. 338-357.
 - 4 Un récent colloque romain nous a rappelé les enjeux politiques liés à la dispute autour de l'Immaculée Conception de Marie : *L'Immacolata Concezione e l'universalismo della Monarchia Cattolica*, Università di Roma 3, Rome, 22-24 janvier 2018.

l'un de l'autre et se soutiennent donc mutuellement dans la poursuite de la mise en place d'une Contre-Réforme catholique, ainsi que dans la gestion de la *missio hollandica* envers les Provinces Unies⁵.

En 2013, un livre consacré aux femmes de la dynastie habsbourgeoise, suivi, trois ans plus tard, d'un autre sur les transferts culturels liés aux mariages dynastiques dans la première modernité, ont élargi le regard et le questionnement : le volume collectif édité par Anne Cruz et Maria Galli Stampino démontre tout l'intérêt et la pertinence d'une approche genrée de la politique transnationale dans l'Europe des Habsbourg⁶. Si aucune contribution n'est consacrée directement à Isabelle, sa figure imposante est bien présente en filigrane dans l'introduction générale et dans les chapitres consacrés à sa sœur Catherine Michelle d'Autriche, duchesse de Savoie, et à sa nièce Marguerite de Savoie, vice-reine de Portugal⁷. Il en est de même avec le volume publié en 2016 par Joan-Luís Palos et Magdalena Sánchez⁸. Entre autres, la notion de transfert culturel a été ici mobilisée pour montrer non seulement la part qu'y prennent les femmes, mais aussi pour présenter les difficultés et les opportunités qui lui sont associées. Isabelle et sa sœur Catherine figurent parmi les exemples particulièrement significatifs des échanges et des conflits opposant la culture ibérique à des entités politiques et confessionnelles en construction telles que le duché de Savoie et les Pays-Bas méridionaux.

De façon plus ou moins directe, toutes ces publications insistent sur l'intérêt d'observer avec un regard renouvelé les liens étroits entre les femmes de pouvoir et leur entourage. Cet aspect est d'ailleurs abordé dans un autre volume collectif consacré au rôle des dames d'honneur dans les cours européennes à l'époque moderne⁹. Dans l'introduction, il

5 Pour une interprétation rénovée de ces missions et de leur contexte, voir Parker, Charles H., « Heretics at Home ? Heathens Abroad. The Revival of Dutch Catholicism as Global Mission », *Trajecta. Religie, cultuur en samenleving in de Nederlanden*, 26-1, 2017, p. 90-106.

6 Cruz, Anne J., Galli Stampino, Maria (dir.), *Early Modern Habsburg Women : Transnational Contexts, Cultural Conflicts, Dynastic Continuities. Women and gender in the early modern world*, Farnham, Ashgate, 2013.

7 Cf. Sanchez, Magdalena, « "She Grows Careless" : The Infanta Catalina Micaela and Spanish Etiquette at the Court of Savoy » et Raviola Blythe, Alice, « The Three Lives of Margherita of Savoy-Gonzaga, Duchess of Mantua and Vicereine of Portugal », Cruz, Anne J., Galli Stampino, Maria (dir.), *op. cit.*, p. 79-96 et 59-78.

8 Palos, Joan-Luís, Sánchez, Magdalena S. (éd.), *Early Modern Dynastic Marriages and Cultural Transfer*, Farnham, Ashgate, 2016.

9 Akkerman, Nadine, Houben, Birgit (dir.), *The Politics of Female Households : Ladies-in-waiting across Early Modern Europe*, Leiden-Boston, Brill, 2014.

est question d'un emblème datant de 1635 et tiré des *Portraits des saintes Vertus de la Vierge* de Jean Terrier. On y voit l'archiduchesse Isabelle à la tête d'une armée de femmes habillées en clarisses, qui avancent côte à côte avec d'autres groupes de femmes en armes. Les visages des clarisses rappellent ceux des dames d'honneur d'Isabelle : la lutte confessionnelle commune contre l'hérésie est au cœur d'une vie se déroulant entre la cour, le monastère contigu des carmélites déchaussées – où plus d'une *menina* de l'archiduchesse prendra le voile – et d'autres ordres religieux masculins et féminins¹⁰. Il semble toutefois qu'on puisse aller plus loin dans l'analyse. Dans l'iconographie de l'époque, ces groupes compacts armés de lances rappellent les *tercios* de l'armée espagnole, immortalisés par Velasquez dans sa *Reddition de Breda* (1635). L'archiduchesse agit ici en véritable *maestra de campo* d'un *tercio* de moniales, à côté de deux autres *tercios* où les anges accompagnent des vierges – on pense ici aux onze mille compagnes de sainte Ursule. *Capitán general* de cette armée, capable de provoquer la fuite des créatures infernales représentant l'hérésie, la Vierge à l'Enfant, *generalísima* des armées augsbourgeoises depuis la victoire de Lepante (1571)¹¹, tient dans ses mains la croix, véritable arme pointée sur l'ennemi, telle l'épée d'un général. Quant à l'archiduchesse, elle reprend ici le flambeau de l'archiduc Albert qui, lors des premières années de la guerre de Trente Ans, avait alimenté un climat de guerre sainte, notamment par des initiatives aptes à soutenir l'effort militaire du camp catholique, comme la *cofradía de la defensa christiana*, qu'il avait approuvée en 1620 et sur laquelle on reviendra brièvement¹². Cet emblème souligne donc le rôle joué par l'archiduchesse à l'échelle des Pays-Bas espagnols mais aussi dans un contexte international plus large.

Si l'on revient aux études évoquées ci-dessus, on se rend compte que l'ensemble des phénomènes analysés ont pour cadre la cour de Bruxelles, lieu de vie de l'Infante et plaque tournante de la politique

10 *Ibid.*, en particulier fig. 1, p. 2. Pour une mise en contexte de cette gravure, cf. Vermeir, René, « La infanta Isabel », art. cité, p. 342-345.

11 Duerloo, Luc, *El archiduque Alberto. Piedad y política dinástica durante las guerras de religión*, Madrid, Centro de estudios Europa Hispánica, 2015 et en particulier « Virgen victoriosa » p. 429-479. Cf. aussi Delfosse, Annick, *La protectrice du Pays-Bas : stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, Brepols, 2009 ; Marchal, Corinne, « [Vierge] guerrière », Henryot, Fabienne, Martin, Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie*, Paris, Perrin, 2017, p. 183-187.

12 Duerloo, Luc, *El archiduque Alberto*, *op. cit.*, p. 444.

européenne. En effet, quand, en 1615, Guido Bentivoglio résume à son frère l'intérêt de son activité en tant que nonce à Bruxelles, il met en avant la dimension de carrefour de la cour des archiducs et, en général, des Pays-Bas espagnols : « *Questa é senza dubbio una delle più belle scuole di negotij del mondo*¹³ ». Par cette contribution qui propose les premiers résultats d'une enquête en cours, l'on souhaite se transporter au-delà de l'espace curial. En effet, notre objet ne porte pas sur un personnage ou sur un événement, mais se fonde sur un ensemble d'archives composite, l'une des premières liasses consacrées aux affaires des « Flandres » par la Congrégation romaine pour la propagation de la foi – *De Propaganda Fide* –, nouvellement fondée en 1622. Celle-ci réunit des dossiers bien différents autour de l'année 1623, période durant laquelle Isabelle se voit chargée du gouvernement général des Pays-Bas espagnols à la mort d'Albert (1621)¹⁴.

ISABELLE ET LE MONDE DES RÉGULIERS D'APRÈS LES ARCHIVES DE LA *PROPAGANDA FIDE*

Dans cette liasse de près de 600 feuilles, Isabelle apparaît avant tout dans son rôle de médiatrice indispensable entre le nouveau nonce Giovanni Francesco Guidi di Bagno (1621-1627) et les réguliers opérant dans la mission hollandaise et dans les Pays-Bas espagnols¹⁵. On connaît

13 Merola, Alberto, « Guido Bentivoglio », *Dizionario Biografico degli Italiani* [désormais DBI], 8, 1966, p. 634-638.

14 Vatican, APE, *Scritture generali riferite nelle Congregazioni Generali* (SOCG), vol. 205. Je remercie Alessandro Serra pour avoir attiré mon attention sur le dossier des « jésuitesses » contenu dans cette liasse, sur lequel je reviendrai plus loin.

15 Sur le rôle fondamental des réguliers et régulières dans leurs liens avec Isabelle, cf. notamment Arblaster, Paul, « The Archdukes and the Northern Counter-Reformation », Werner, Thomas, Duerloo, Luc (dir.), *Albert & Isabella*, op. cit., p. 87-92 ; Put, Eddy, « Les Archiducs et la réforme catholique : champs d'action et limites politiques », *ibid.*, p. 255-266 ; Mostaccio, Silvia, « Entre Réforme et Espagne : quelle éducation religieuse pour les femmes dans les Pays-Bas méridionaux après le concile de Trente ? », Mostaccio, Silvia (dir.), *Genre et identités aux Pays-Bas méridionaux. L'éducation religieuse des femmes après le concile de Trente*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2010, p. 65-87 ; Snaet, Joris, « La archiducesa Isabel y el monasterio de los capuchinos de Tervuren », Van Whye, Cordula (dir.), *Isabel Clara Eugenia*, op. cit., p. 358-381.

les liens profonds entre l'archiduchesse et des réguliers actifs à la cour tels qu'Andrés de Soto, Gracián de la Madre de Dios et Pedro de Castro¹⁶. Par leur intermédiaire et par celui des carmélites déchaussées espagnoles qu'elle a appelées de France, elle encourage l'action pastorale des réguliers en lien avec les réalités locales. Dans ces mêmes années, l'Infante soutient de tout son poids le procès de canonisation de la fondatrice du monastère de carmélites déchaussées de Bruxelles, Anne de Jésus, morte en 1621. En plus de reconnaître à cette *mujer baronil*¹⁷ le mérite d'avoir diffusé les écrits et le modèle de Thérèse d'Avila dans les Flandres¹⁸, l'archiduchesse voit en elle le prototype de la religieuse missionnaire qui fait du cloître un lieu privilégié pour mener la lutte contre l'hérésie, au moyen de la prière, de l'adoration eucharistique et du combat contre le Malin. Anne de Jésus incarne le modèle de la religieuse capable d'assurer « des épouses pour le Christ, et des âmes pour le Ciel¹⁹ ».

D'après les archives de la *Propaganda Fide*, l'Infante apporte son soutien aux capucins, aux dominicains et aux jésuites dans ce que l'on pourrait appeler une « guerre des privilèges » qu'a entamée le nonce désireux de se réserver, pour lui-même et pour le Saint-Siège, le droit d'octroyer aux religieux des dispenses par rapport au règlement post-tridentin²⁰.

16 Pirlet, Pierre-François, « La Tregua de Doce Años (1609-1621) : los confesores de los Archiduques, espiritualidad y política en los Países Bajos Católicos », *Libros de la corte*, 7, 2015, p. 138-150 ; Thomas, Werner, *Jerónimo Gracián de la Madre de Dios, la corte de Bruselas y la política religiosa en los Países Bajos meridionales, 1609-1614*, Vermeir, René, Ebben, Maurits, Fagel, Raymond (dir.), *Agentes e Identidades en movimiento. España y los Países Bajos siglos XVI-XVIII*, Madrid, Selex ediciones, 2011, p. 289-312 ; Van Wyhe, Cordula, « Court and Convent : the Infanta Isabella and her Franciscan Confessor Andres de Soto », *Sixteenth Century Journal*, 35-2, 2004, p. 411-445.

17 Femme virile.

18 Sur le modèle thérésien dans les Pays-Bas espagnols : Diefendorf, Barbara, « The 'Idea Vitæ Teresianæ' (1686) : The Teresian Mystic Life and its Visual Representation in the Southern Netherlands », Van Wyhe, Cordula, (dir.), *Female Monasticism in Early Modern Europe. An Interdisciplinary View*, Aldershot, Ashgate, 2008, introduction et p. 173-211.

19 Manrique, Angel, *Vida de la Venerable madre Ana de Jesús, Discípula e Compañera de la S.M. Teresa de Jesús y principal aumento de su orden. Fundadora de Francia, y Flandes, dirigida a la Ser.ma Infanta D. Isabel Clara Eugenia*, Bruxelles, Lucas de Meerbeeck, 1632, p. 278-279. De manière plus générale, voir Torres, Concha, *A Nun and Her Letters : Mother Ana de Jesús*, Hufton, Olwen (éd.), *Women in the Religious Life*, Florence, European University Institute, 1996, p. 96-118 ; Mostaccio, Silvia, « Scrittura e militanza : due stagioni di donne cattoliche nei Paesi Bassi Spagnoli (secc. XVI-XVII) », *Rivista di Storia delle Donne*, 11, 2015, p. 109-128.

20 Vatican, APF, SOCG, 205, c. 37-38 : lettres autographes d'Isabel en français et en latin.

Ces derniers revendiquaient en effet de pouvoir, en période de conflits, administrer les sacrements – y compris les mariages et baptêmes –, absoudre des péchés d'hérésie *in foro conscientiae* et célébrer la messe dans des lieux de fortune et à des heures interdites²¹.

De façon plus générale, les dossiers examinés par la congrégation *De Propaganda* renvoient au climat de véritable « guerre sainte » qui s'est emparé des puissances alliées de l'empereur lors des premières phases de la guerre de Trente Ans. On a évoqué plus haut comment, avant la victoire catholique de la Montagne Blanche en 1620, la perspective d'une croisade s'est traduite, entre autres, par la création d'un ordre militaire – la *militia christiana* – soutenu en Flandres par la nouvelle confrérie de la « Défense chrétienne », fort répandue auprès des élites des provinces méridionales qui soutenaient l'engagement militaire par d'importantes donations. Isabelle va encourager ces efforts en poussant notamment la *Propaganda Fide* à se prononcer sur un nouveau « *symbolus iconographicus* » des armées catholiques, qui devait traduire en image – une couronne d'épines entourant l'Eucharistie – les raisons de la guerre livrée dans le Saint-Empire contre les hérétiques et la légitimer²².

Mais quelle a été la place des initiatives féminines dans ce contexte ? Et quel a été le rôle d'Isabelle par rapport à celles-ci ? Le dossier qui a le plus retenu l'attention de la *Propaganda Fide* est celui des « jésuitesses », auxquelles Isabelle n'a accordé aucun soutien. Il nous semble que ce silence révèle son incapacité à s'adapter à un mode de vie autre que le sien : la fille de Philippe II, quoique fine connaissance des réalités civiles et ecclésiales des Pays-Bas espagnols, ne soutiendra pas ces semi-religieuses catholiques engagées dans la lutte confessionnelle par l'éducation mais hors des limites alors admises en Europe – et, notamment, en Espagne – en matière d'agentivité féminine²³.

21 Sur les sacrements en contexte de trouble, Mostaccio, Silvia, « La mission militaire jésuite auprès de l'armée des Flandres pendant la guerre de Trente ans. Conversions et sacrements », Forclaz, Bertrand, Martin, Philippe (dir.), *Religion et piété au défi de la guerre de Trente ans*, Rennes, PU de Rennes, 2015, p. 183-202, en particulier p. 193-201.

22 Vatican, APF, SOCG, 205, c. 24-29.

23 Pour un cadre général de l'action des semi-religieuses, voir Weber, Alison (dir.), *Devout Laywomen in the Early Modern World*, Abingdon-New York, Routledge, 2016.

PRÉOCCUPATIONS PASTORALES D'UN ÉVÊQUE :
FRONTIÈRES MOUVANTES ENTRE LICITE ET ILLICITE

En 1623, Jan van Malderen, évêque d'Anvers, envoie à Giovanni Francesco Guidi di Bagno, nonce récemment nommé, une relation sur l'état de son diocèse²⁴. Il s'agit d'une terre de frontière, dont une partie – l'évêque le reconnaît sans hésitation – échappe à son contrôle. C'est le cas de villes comme Breda et d'une partie des campagnes. Ancien professeur de théologie et recteur de l'Université de Louvain, ce prélat dresse un tableau vivant du catholicisme anversoïse, insistant tout particulièrement sur le fait que la foi orthodoxe s'y est désormais imposée. Les calvinistes y sont toutefois encore nombreux, même si la peur des châtements – non spécifiés – pour ceux qui désobéissent à l'obligation de la confession et de la communion annuelle avant Pâques en a poussé plus d'un à la conversion. Après la reconquête militaire par Alexandre Farnese, on le sait, les efforts pour une recatholicisation en profondeur se sont multipliés autant par le réaménagement des espaces urbains – les statues de la Vierge disséminées par la ville en témoignent –, que par l'activité pastorale du clergé régulier et séculier. Van Malderen insiste tout particulièrement sur l'intense activité de prédication multilingue – en néerlandais, mais aussi en latin, français, espagnol et italien –, ainsi que sur l'effervescence des congrégations mariales et du Saint-Sacrement, qui réunissent les habitants en groupes homogènes par classe sociale et par état de vie, pour une pastorale plus efficace²⁵. L'enseignement de la doctrine chrétienne s'ajoute aux autres initiatives. L'évêque souligne aussi l'aide des autorités politiques centrales, en la personne de l'archiduchesse Isabelle qui a soutenu et soutient un réseau de prédicateurs, dépendants de l'évêque et non pas des ordres religieux, pour les espaces ruraux, où l'infiltration hérétique est encore bien présente. Après avoir dressé ce bilan difficile mais dans l'ensemble rassurant, l'évêque ne peut toutefois s'empêcher de pointer les limites de ces actions de reconquête et, dans la

24 Vatican, APF, SOCG, 205, cc. 49-52 : *Status diocesis Antuerpiensis in hiis quae ad religionem pertinent et remedia conservandi et restaurandi fidem catholicam in eadem diocesi de anno 1623*.

25 Châtellier, Louis, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987 : l'auteur traite en profondeur le cas anversoïse.

deuxième partie de son document, de souligner les carences de son clergé, notamment, son absence de formation pour soutenir la controverse. Ces prêtres sont définis comme *rudes* et *inepti*, étudiant la Bible *negligenter*. Auprès des calvinistes, n'importe quelle femme en sait plus qu'eux, précise l'évêque²⁶. Par ses remarques, l'ordinaire tente d'obtenir une redéfinition du *cursus* d'études des futurs prêtres, où la lecture et l'étude de la Bible (y compris dans les langues originales) doivent être autorisées, encouragées et vérifiées avant d'ordonner les aspirants au sacerdoce. Van Malderen propose donc de repenser les interdictions liées à la lecture de la Bible pour les catholiques, les clercs, mais aussi les laïcs²⁷.

Il n'est pas étonnant qu'à Rome, la requête ait été rejetée sans appel par un *Nilil* en marge du rapport. Elle témoigne néanmoins d'un état d'esprit des catholiques engagés dans les Flandres, qui dénoncent les limites des instruments de reconquête à leur disposition et qui, à côté du discours officiel des autorités, partagent avec les hérétiques la passion humaniste pour le texte biblique et pour la discussion théologique. Une passion qui doit pouvoir se traduire dans une meilleure formation pour garantir non seulement une prédication de bon niveau, mais aussi une direction spirituelle dans le cadre des *familiaribus colloquiis*.

PROPAGANDA FIDE ET JÉSUITESSES DES FLANDRES : LE SILENCE D'ISABELLE

Avec l'exemple de l'évêque d'Anvers – qui n'était certainement pas un révolutionnaire –, il importe ici de souligner le clivage entre Rome et ses représentants locaux – parmi lesquels figure le nonce Guidi di Bagno –, et les acteurs de terrain du catholicisme en Flandres. Ce clivage ressurgit de façon encore plus évidente dans un dossier particulièrement sensible, qui voit l'archiduchesse Isabelle briller par son absence. Cette

26 « *Mulieres et laici, passim de trivio, in partibus hereticorum plus de hiis noverint. Qui rudes ecclesiastici, si postmodum adhibeantur plebi docendae, satis inepti sunt confutandis hereticis; contra ipsos enim gladio Verbi Dei potissimum est pugnandum* » (Vatican, APF, SOCG, 205, c. 51^r, n. 17 : *Status diocesis Antuerpiensis, op. cit.*).

27 Henneau, Marie-Élisabeth, Massaut, Jean-Pierre, « Lire la Bible : un privilège, un droit ou un devoir ? », *Homo religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 415-424.

attitude est à l'opposé de ses prises de parole et de ses initiatives visant à soutenir les formes de vie religieuse féminines réformée et cloîtrée, telles que les carmélites déchaussées, les clarisses ou les annonciades. L'une des premières liasses qui conservent les documents les plus importants exhibés lors des réunions de la *Propaganda Fide* concerne les jésuitesses (*jesuitissae*) : ce dossier réunit une centaine de pièces datées des années 1620-1640 qui documentent le volet « belge » de l'histoire de ces semi-religieuses liées plus ou moins directement à Mary Ward, dont l'expérience communautaire sera interdite par Urbain VIII en 1631²⁸.

Une dizaine d'années plus tôt, William Harrison, archiprêtre et vicaire de l'Église d'Angleterre depuis 1614, avait rédigé un mémoire à l'attention des autorités romaines à propos de ces *jesuitissae*, comme il les appelle, actives en Angleterre et aux Pays-Bas. Formé dans les collèges anglais de Rome et de Douai, ce défenseur de l'indépendance du clergé séculier anglais face à l'attitude entreprenante des jésuites, se montre intraitable avec ces femmes qui sont pour lui la *longa manus* de la Compagnie²⁹. Les paroles de ce haut responsable de l'Église catholique anglaise regorgent de mépris envers l'arrogance de ces « jeunes femmes instables » qui revendiquent un rôle à jouer dans des questions aussi sérieuses que la conversion des hérétiques et l'éducation³⁰. Il rejette « les inutiles cogitations de ces

28 Vatican, APF, SOCG, vol. 205, cc. 417-500 : *Jesuitissae*. Sur Mary Ward et sa proposition d'action féminine : Ellis, Pamela, « "They are but Women" : Mary Ward, 1585–1645 », Brown, Sylvia (dir.), *Women, Gender and Radical Religion in Early Modern Europe*, Leiden, Brill, 2007, p. 243-263 ; Lux-Sterritt, Laurence, « Mary Ward's English Institute and Prescribed Female Roles in the Early Modern Church », Lux-Sterritt, Laurence, Mangion, Carmen M. (dir.), *Gender, Catholicism and Spirituality : Women and the Roman Catholic Church in Britain and Europe, 1200–1900*, Houndmills, Palgrave MacMillan, 2010, p. 83–98 ; Wright, Mary, *Mary Ward's Institute : The Struggle for Identity*, Sydney, Crossing Press, 1997 ; Wetter, Immolata, *Mary Ward under the Shadow of the Inquisition 1630-1637*, trans. Bernadette Ganne and Patricia Harris, Oxford, Way Books, 2006. Pour les sources avant 1645, voir Dirmeier, Ursula, *Mary Ward und ihre Gründung. Die Quellentexte bis 1645*, 4 vol., Münster, Aschendorff, 2007.

29 À propos de William Harrison, cf. Aveling, J.C.H., « Harrison, William », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey et Ané, 1990, vol. 23, col. 412-413 ; McCoog, Thomas M., *English and Welsh Jesuits, 1555-1650*, [Londres], Catholic Record Society, 1995, vol. 2, p. 203 ; Id., *The Society of Jesus in Ireland, Scotland, and England, 1598-1606 : "Lest Our Lamp be Entirely Extinguished"*, Leiden, Brill, 2017, en particulier p. 81-92. Sur les liens entre Harrison et les jésuitesses anglaises : Lux Sterritt, Laurence, « Mary Ward et sa Compagnie en Angleterre », *Revue d'Histoire des religions*, 222, 3, 2008, p. 393-414.

30 Vatican, APF, SOCG, vol. 205, *Jesuitissae*, c. 436-441 : *Informatio de Iesuitissis ad Apostolicam Sedem per R.dum Dominum Gulielmum Harisonum Archipresbyterum Angliae nuper defunctum et ab assistentibus post eius mortem subscripta*. Copie datée du 23 juillet 1624.

femelettes, qui ne sont soutenues par aucune autorité ecclésiastique³¹ », refusant tout soutien à ces personnes démesurément audacieuses³². Après avoir mobilisé tout son arsenal rhétorique pour pousser ses lecteurs à une prise de position exemplaire à l'égard de ces femmes, qui ne respectent pas les frontières entre les sexes dans l'action pastorale, Harrison expose en conclusion l'une des raisons fondamentales qui justifient l'énergie déployée : le succès des jésuitesses dans les Pays-Bas fait craindre le pire aux ressortissantes anglaises engagées au sein d'institutions traditionnelles qui, à Louvain comme à Gravelines, voient diminuer l'effectif de leurs novices au profit de cette nouvelle forme de vie³³. Sans clôture et donc désobéissantes envers les prescriptions du concile de Trente, ces femmes « itinérantes » font miroiter aux yeux de leur contemporains une possibilité nouvelle de participer au combat en cours de la Contre-Réforme. La position d'Harrison sera également celle de Rome et celle de plusieurs hommes d'Église, parmi lesquels Jean-Baptiste Vives, représentant de l'infante Isabelle à Rome de 1618 à 1632³⁴.

Certains ecclésiastiques vont se montrer néanmoins plus tolérants. En juillet 1629, l'archevêque de Cambrai François Van der Burch reçoit, comme les autres évêques des Pays-Bas, l'ordre d'éradiquer (*extirpetur*) les *jesuitissae* de son diocèse³⁵. L'injonction vient du cardinal Ottavio Baldini, membre de la *Propaganda Fide* et de l'Inquisition romaine, depuis longtemps responsable des affaires d'Angleterre – y compris des négociations en vue du mariage de l'infante Isabelle avec Charles, prince de Galles et futur roi d'Angleterre, dans les années qui ont suivi la mort de l'archiduc Albert en 1621³⁶. Dans un mémoire conservé dans les archives de la

31 « *tam inanes muliercularum cogitationes nulla Ecclesiastica auctoritate suffultas* ».

32 « *Mulieres istae, quae se Angliae conversioni immiscere, et negotium omnium difficillimum aggredi, atque attentare non verentur* » (Vatican, APF, SOCG, vol. 205, *Jesuitissae*, c. 436 r°).

33 *Ibid.*, c. 440 r°.

34 Cf. Peters, Henriette, *Mary Ward, a World in Contemplation*, Gracewing Publishing, 1994, p. 320 et sv. et Vermeir, René, *La Infanta*, op. cit., p. 341-344.

35 Vatican, APF, SOCG, 205, cc. 417-421 : Vander Burch, Franciscus, archiepiscopus Cameracensis, Mémoire latin en faveur des jésuitesses, 30 septembre 1629. Sur ce prélat, voir Hellin, Emmanuel Auguste, *Histoire chronologique des évêques, et du chapitre exempt de l'église cathédrale de S. Bavon à Gand ; suivie d'un recueil des épitaphes modernes et anciennes de cette église*, Gand, P. de Goesin, 1772, p. 33-35 ; Guillaume, Général, « Burch, François-Henri Vander », *Biographie Nationale*, vol. 3, 1872, p. 161-164.

36 Merola, Alberto, « Bandini Ottavio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, t. 5, 1963 [en ligne : https://www.treccani.it/enciclopedia/ottavio-bandini_Dizionario-Biografico/, consulté le 20/03/2022].

congrégation, l'archevêque de Cambrai assure qu'il aurait voulu obéir mais que les raisons invoquées par ces femmes, qu'il a convoquées pour les entendre de vive voix, l'ont amené à changer d'avis. « *In conscientia mea* », il a décidé de les laisser poursuivre leur œuvre³⁷. L'archevêque répond aux accusations formulées par William Harrison en insistant sur deux éléments majeurs : d'une part, une longue tradition, « *in hoc nostro Belgio* », de religieuses à vœux simples vivant en commun sous l'autorité d'une supérieure et sans clôture, et, d'autre part, leur rôle irremplaçable dans le renouveau de l'enseignement primaire destiné aux filles, quel que soit leur niveau social. Loin d'adopter un mode de vie d'une pernicieuse nouveauté, ces femmes s'inscrivent d'après lui dans la continuité rassurante de la tradition des chanoinesses et des béguines³⁸. L'archevêque reconnaît à ces femmes le mérite d'avoir étoffé l'offre, en proposant pour les filles un modèle alternatif d'enseignement gratuit³⁹, beaucoup plus facile à contrôler que celui des *magistrae* enseignant dans des *privatae scholae* où l'hérésie peut passer inaperçue. Dans la *Respublica* chrétienne qu'on est en train de réorganiser, elles jouent donc un rôle primordial par l'enseignement et le service dans les hôpitaux, notamment à Ath, Mons et Valenciennes⁴⁰.

L'argumentation de Van der Burch fait écho à la véritable lutte pour l'éducation des filles qui semble se déclencher aussi à Anvers dans les mêmes années. Dans les deux cas – Anvers et Cambrai – les ordinaires soutiennent les jésuitesses, dont l'enseignement s'intègre au projet de société catholique construit en collaboration avec les jésuites. Toutefois, les outils envisagés ne semblent pas correspondre à la vision de l'archiduchesse et ils ne reflètent probablement pas non plus les priorités romaines. D'après la documentation conservée auprès de la *Propaganda fide*, ce projet, qui repose sur des écoles « publiques » alternatives aux *magistrae* privées, rencontre l'opposition farouche du Piémontais Andrea Trevigi, médecin et conseiller de l'infante Isabelle⁴¹. Selon lui, ces femmes

37 Vatican, APF, SOCG, 205, c. 419 v^o : Van der Burch, Franciscus, Mémorial, 1629.

38 « *Votis quidem obedientiae et castitatis obstrictae, at sine voto paupertatis et sine clausura. Et in iis ipsis Beginagiis multi sunt conventus, in quibus non paucae Beginae sub una Rectrice simul habitant, certisque legibus astringuntur* » (*Ibid.*, c. 418 v^o).

39 « *Nullas omnino in mea diocesi habeo Iesuitissas, sed sunt in variis locis congregationes honestissimarum puellarum, quae juventutem sui sexus gratis docent* » (*Ibid.*, c. 417 r^o).

40 *Ibid.*, c. 418 v^o.

41 Pour comprendre le rôle de ce personnage important à la cour auprès d'Isabelle, mais aussi à Louvain dans la réorganisation de la formation des médecins : Boute, Bruno,

proposent une éducation reposant sur « *una enciclopedia di mechanici muliebri lavori, oltre l'insegnar legere, scrivere, catachizare, e simili*⁴² » qui pousse dangereusement les jeunes filles à une sorte d'indépendance des mœurs par rapport aux médecins et au clergé⁴³.

L'archevêque de Cambrai ajoute un autre argument à son plaidoyer : il rappelle, à propos du statut des jésuitesses, qui repose sur l'adoption de vœux simples et sur un accord avec les municipalités, que jamais les autorités civiles n'accepteraient de perdre le contrôle sur ces femmes, si ces dernières devaient être amenées à prononcer des vœux solennels qui les placeraient *ipso facto* sous la juridiction de l'ordinaire. D'après lui, elles sont bien intégrées dans la vie urbaine et n'ont rien à voir avec les *jesuitissae* anglaises, prédicatrices itinérantes. Van der Burch s'empare en outre d'un argument central de nature juridique : les bulles de Boniface VIII et de Pie V sur la clôture des moniales n'ont jamais été publiées dans les Flandres. On ne peut pas désobéir à une loi formellement inexistante⁴⁴.

La position du prélat cambrésien ne fut pas du tout appréciée par les membres de la *Propaganda fide* qui avaient confié au nonce de Bruxelles – il convient de le rappeler – la protection des catholiques anglais, ainsi que la *missio hollandica*. Une note de travail de la congrégation, datée au 14 janvier 1630, résume la profonde aversion suscitée par ces femmes qui semblent subvertir les règles de genre⁴⁵. Non seulement elles prononcent les mêmes vœux que les jésuites et refusent la clôture, mais elles ont une « généralese » qui se fait appeler « *preposita generalis Societatis Jesu* ». En outre, elles sont accusées de « *la pratica con huomini, l'andar vagando per il mondo, il sedur le giovine e tirarle alla loro Società, la qual preferiscono a*

Academic Interests and Catholic Confessionalisation : The Louvain Privileges of Nomination to Ecclesiastical Benefices, Leiden, Brill, 2010 ; Bertolotti, Andrea, *Andrea Trevigi, Ricerche e Studi*, Casale, Tip. Casalese, 1892.

42 « une encyclopédie de travaux féminins mécaniques, en plus de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du catéchisme et autres choses semblables ».

43 Vatican, APF, SOCG, 205, c. 459-460 : Trevigi, Andrea, *Memoriale*, Anvers, 12 septembre 1631.

44 « *Numquam in Belgio publicata nec usu recepta fuisse. Immo multa monasteria tertiariarum et nonnullae abbatiae, in quibus tria vota substantialia Religionis secundum approbatam regulam emittuntur, clausuram non servant, nec episcopis eam praecipientibus obediunt* » (Vatican, APF, SOCG, 205, c. 419 r° : Vander Burch, Franciscus, *Mémorial*, 1629).

45 Vatican, APF, SOCG, 205, c. 447-448 : *Delle Giesuitesse e loro istituto. Compendio*, 14 janvier 1630.

*tutte l'altre Religioni ; il consumar le doti*⁴⁶ ». Ces accusations se nourrissent des thèmes récurrents de l'antijésuitisme : la séduction des jeunes, le fait de s'approprier leurs dots et de les soustraire à l'autorité des familles. Compte tenu de leur succès non seulement en matière de recrutement, mais aussi auprès des élèves de leurs écoles, on craint les scandales et les conséquences sociales de leurs agissements⁴⁷.

Le cas d'une jeune fille qui, pendant deux ans, aurait habité un collège jésuite des Flandres habillée en homme (« *si vesti' da gesuita Maschio* »), ce qui paraît en soi invraisemblable, résume la crainte de l'effacement des frontières entre les espaces intérieurs – le cloître – dévolus aux femmes et le monde extérieur réservé aux hommes pour ce qui est de la propagation de la foi⁴⁸. Autant de pratiques répréhensibles qu'il fallait éradiquer au plus vite. En effet, le bref de suppression des *Matres Societatis Jesus* promulgué en janvier 1630 sera diffusé dans les diocèses des Pays-Bas espagnols au cours des mois suivants. Le dossier conservé auprès de la *Propaganda fide* permet aussi de suivre le bras de fer qui accompagna l'actuation du bref d'Urbain VIII. Au vu des sources disponibles, il est clair que l'attitude romaine, partagée par le nonce et par certains hommes influents à la cour, n'était pas forcément celle de la plupart des « flamands » du Conseil privé, ni de la majorité des évêques.

En rendant compte de ces conflits, il s'est agi de pointer les différents modèles d'Église en société qui sont entrés en concurrence sur la Dorsale catholique. Le cas des « jésuitesses », parmi d'autres, est à ce titre très éclairant. La logique de contraposition binaire hommes/femmes est ici complexifiée par les conflits entre ordres réguliers et clergé séculier, entre jésuites des Pays-Bas et Rome, farouchement opposée aux sœurs de Mary Ward ainsi qu'aux autres expériences de religieuses non cloîtrées sous la *cura* de la Compagnie⁴⁹, et, surtout, entre deux univers

46 « de la fréquentation des hommes, d'aller et venir dans le monde, de séduire les jeunes et de les attirer dans leurs Compagnies, lesquelles les préfèrent à tout autre Religion, de consumer les dots ».

47 « *scandali grandi, attesa la libertà di quei paesi infetti d'heresia e possono metter sosopra le famiglie e città col ingerirsi ne' trattati di matrimonii di quelle giovani che frequenteranno le loro scole, le quali al presente passano il numero di 400 in Vienna* » (*Ibid.*, c. 447 v^o-448 r^o).

48 *Ibid.*, c. 447 v^o.

49 Pour un autre cas de la deuxième moitié du XVII^e siècle, cf. Mostaccio, Silvia, « Shaping the Spiritual Exercises : the Maisons des retraites in Brittany during the Seventeenth Century as a Gendered Pastoral Tool », *Journal of Jesuit Studies*, 4, 2, 2015, p. 659-684.

catholiques situés aux extrêmes de la Dorsale catholique : au Nord, une Église de frontières, qui trouve dans un conflit confessionnel une source de créativité institutionnelle et pastoral ; au Sud, une Église qui a gagné le pari de l'uniformisation confessionnelle et qui regarde avec horreur les « libertés » septentrionales⁵⁰.

L'archiduchesse Isabelle – femme de pouvoir dans une Église d'hommes – incarne toute la difficulté pour une Espagnole de gouverner aux Pays-Bas : il ne s'agit pas simplement pour elle de rechercher un équilibre, mais aussi de comprendre en profondeur ce qui est possible et ce qui ne l'est pas entre les différents catholicismes de l'Europe moderne. La seule action concrète de l'Infante que l'on perçoit dans le dossier des « jésuitesses » est son intervention auprès de l'archevêque de Cambrai afin de remplacer une petite communauté de jésuitesses, dont la supérieure s'était trouvée enceinte, par des carmélites bien plus fiables⁵¹.

Possible/impossible, orthodoxe/hétérodoxe, licite/illicite s'imposent donc comme autant de contrapositions dialectiques qui nous obligent à dépasser le clivage hommes/femmes, en nuancant le regard et en élargissant le cadre épistémologique de nos enquêtes. Autrement dit, le fait de suivre les actions de femmes dans une Église institutionnelle masculine ne doit pas se traduire par une interprétation qui ne prendrait pas en compte les dimensions émotionnelle, sociale, culturelle et religieuses de ces groupes composés d'hommes et de femmes⁵².

Silvia MOSTACCIO

Université catholique de Louvain

50 Prosperi, Adriano, *Tribunali della coscienza*, Torino, Einaudi, 1996 et Id., *Il seme dell'intolleranza : ebrei, eretici, selvaggi : Granada 1492*, Roma-Bari, Laterza, 2013.

51 APF, SOCG, 205, c. 481 r^o-482 v^o : Trevigi, Andrea, *Memoriale*, 26 septembre 1631.

52 Crenshaw, Kimberle, « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity, Politics and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, 43-6, 1991, p. 1241-1299.